

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 4 JUILLET 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi quatre juillet, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe.

Nombre de conseillers en exercice : 39

Secrétaire de séance : Mme Anne Laure Boyer.

A l'ouverture de la séance
Nombre de présents : 27
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 35

Étaient présents : Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

OBJET

Affaire n°2017-081
**UTILISATION DES INSTALLATIONS
SPORTIVES MUNICIPALES PAR LES
ASSOCIATIONS**
CONVENTION

Absents représentés : M. Olivier Hoarau Maire (par Mme Paulette Lacaptia), Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe (par M. Bernard Robert), M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye), Mme Sonia Bitaut (par M. Alain Iafar), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Mounien (par Mme Annick Le Toullec), Mme Catherine Gossard (par M. Sergio Erapa), Mme Mikaëla Latra (par M. Wilfrid Cerveaux).

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 27 juin 2017 et affichée le 28 juin 2017.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

25 JUIL 2017

Arrivé (s) en cours de séance : M. Sergio Erapa à 17h08, Mme Mémouna Patel à 17h16.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

LE MAIRE

Absent (s) : Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, M. Hary Auber, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador.



Olivier HOARAU

.....
.....

Affaire n°2017-081

UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES PAR LES ASSOCIATIONS - CONVENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives modifiée par la loi n°2000-627 du 6 juillet 2000,

Vu la délibération n° 2016-093 du Conseil Municipal en date du 7 juin 2016 portant adoption du règlement intérieur des équipements sportifs,

Vu l'avis favorable de la commission « Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance » du 21 juin 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 4 juillet 2017 relatif à la convention de l'utilisation des installations sportives municipales,

Après en avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Auber et M. Jardinot),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la mise en place d'un conventionnement portant sur l'attribution de l'usage des équipements sportifs municipaux pour les associations,

Article 2 : de valider la convention y afférente,

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout autre adjoint habilité à signer les actes y afférents.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU